

# Maîtrise de sciences et techniques de santé publique

## Bordeaux II

### U.F.R.

Unité de Formation et de Recherche de Santé Publique

### Responsable Pédagogique

Professeur R. SALAMON

### Renseignements administratifs

Secrétariat de l'UFR de Santé Publique  
57 57 10 31

### Objectifs de la formation

Finalité de la formation

Diplôme National de Second Cycle Universitaire, la Maîtrise des Sciences et Techniques de Santé Publique (MST) prépare les étudiants aux professions de la Santé Publique notamment à l'observation et l'analyse des problèmes de santé, à la prise en compte des besoins de santé dans des secteurs d'activités variés qui ne peuvent négliger une dimension de Santé Publique (urbanisme, industrie agro-alimentaire ou autres, transport et tourisme, vie associative, industrie de santé, ingénierie, gestion sanitaire et sociale, agronomie,...).

Les étudiants ainsi formés devront être à même de collaborer efficacement avec des spécialistes issus de la filière médicale ou des responsables administratifs ou encore d'autres spécialistes issus de formations diverses.

### Spécificités de la formation

Les spécificités de cette maîtrise tiennent :

- à l'originalité de l'UFR de Santé Publique de l'Université de Bordeaux II qui regroupe à côté de la Médecine les différents aspects de la Santé Publique, et qui associe à des universitaires des professionnels de la Santé.
- aux orientations retenues. En effet, cette maîtrise est ouverte essentiellement aux non-médecins et comporte une formation de base en Médecine et Biologie. L'enseignement proposé met l'accent sur des bases méthodologiques fortes sans jamais être un caractère appliqué, et fait largement appel aux professionnels. Elle a une orientation très interdisciplinaire.
- à l'ouverture à des étudiants d'origine diverse dans des perspectives de réorientation, de formation permanente, ou de transfert de technologie.

Il n'existe aucune MST de Santé Publique en France et celle-ci est donc la première.

### Organisation générale

#### Conditions d'accès

Ont accès à la MST de Santé Publique les titulaires d'un diplôme de 1<sup>er</sup> Cycle (ou équivalent) et du Certificat Préparatoire (ou niveau reconnu équivalent par une Commission Pédagogique).

#### Certificat préparatoire

Ce certificat (durée : 1 an) est réalisé sous forme de 7 modules :

Module	Durée
M1 Mathématiques	50
M2 Informatique	60
M3 Psychosociologie	40
M4 Biologie	50
M5 Documentation	40
M6 Anglais	30
M7 Culture Générale	40

Ces modules sont considérés comme des mises à niveau et les candidats, suivant leur formation d'origine, pourront être dispensés de certains d'entre eux par les enseignants respectifs. Ces modules seront enseignés de telle sorte que leur suivi pourra être compatible avec d'autres enseignements (une année de DEUG par exemple).

### Maîtrise de Sciences et Techniques de Santé Publique

La maîtrise, d'une durée de 2 ans, est organisée sous forme de quatre certificats (C1, C2, C3, C4) dont les différents enseignements seront répartis sur 2 années. Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif :

Matières	Durée
C1 Mathématiques	40
Informatique	200
Statistiques	150
Rechercheopératoire	70
C2 Médecine Biologie	400
C3 Épidémiologie et Évaluation	200
Démographie	75
Économie-Planification-Gestion	150
Sociologie-Anthropologie	75
C4 Écologie-Environnement	50
Santé-Développement	50
Droit Sanitaire et Social	80
Psychologie	50
Communication (40 h)	
Documentation (20 h)	60
Ergonomie	40
Anglais	50

### Stages

Chaque année de maîtrise comportera un stage obligatoire :

La première année, il s'agira d'un stage à orientation médicale dans un établissement de soins (Brancardiers, aide-laboratoire, aide-soignant...), d'une durée de 15 demi-journées ; il sera sous la responsabilité d'un tuteur de stage et validé par lui.

Le stage de la deuxième année se déroulera dans une structure en relation avec le domaine de la santé publique (DDASS, DRASS, Laboratoire Municipal d'hygiène, Unités d'enseignements et de Recherche, Observatoire Régional de la Santé, Entreprises privées, Laboratoires Pharmaceutiques, Etablissement de soins, etc.). Il aura une durée de trois semaines temps plein. En « insertion professionnelle », il donnera lieu à une validation basée sur un rapport écrit, une soutenance orale et une appréciation du responsable du stage.

### Annuaire des formations à l'évaluation médicale

Le numéro de novembre 1992 de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Évaluation Médicale (ANDEM) se présente sous la forme d'un annuaire des formations à l'évaluation médicale en France.

ANDEM, 7, rue Pérignon, 75015 Paris, 44 38 50 18

### Rectificatif

Dans notre dossier n°1 *La formation en santé publique*, nous avons oublié deux formations :

- DESS, Information médicale à l'hôpital, E.N.S.P. (Saint-Maurice) en collaboration avec l'université Montpellier I et l'université Nancy I
- DEA, Systèmes hospitaliers et société, Paris VII